

BULLETIN MENSUEL  
DE LA  
**SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON**

FONDEE EN 1822

RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE PAR DECRET DU 9 AOUT 1937  
des SOCIETES BOTANIKUES DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON  
REUNIES

et de leurs GROUPES REGIONAUX : ROANNE, VALENCE, etc.

Siège social et Secrétariat général : 33, rue Bossuet, 69006 Lyon

**TRESORERIE :**

T A R I F 1 9 7 7

Abonnement France .....	50 F
Membre scolaire .....	25 F
Abonnement Etranger .....	55 F
Changement d'adresse, inscription ou réintégration en sus .....	7 F

N.B. — Les virements à notre C.C.P. **LYON 101-98** ou les chèques bancaires, doivent être rédigés au nom de la SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON.

**SOMMAIRE**

RIOUSSET L., JOSSERAND M. et CAPELLANO A. — Position systématique et description de « <i>Rhodocybe stangliana</i> » (Bres. et Pfaff) Rioussset et Joss. Basidiomycète Tricholomacée (= « <i>Squamanita stangliana</i> » Bresinsky et Pfaff). Architecture de la paroi sporique .....	119
DUFAY Cl. — Contribution à la connaissance du peuplement en Lépidoptères de la Haute Provence. Premier supplément .....	131
FISCHER J.-L. — Un mime morphologique de la polydactylie faible: La fissuration de phalanges distales chez <i>Rana temporaria</i> (Amphibiens, Anoures) .....	143
ROY S. — Traces d'usage sur l'outillage lithique préhistorique .....	147
JOSSERAND M. — Note sur <i>Tricholoma sudum</i> .....	154
ROUGEOT P.-Cl. — Note sur l'éthologie des <i>Batuana</i> (Lépidoptères Noctuidae, Trifidae) .....	156

## NOTE SUR TRICHOLOMA SUDUM

par Marcel JOSSERAND.

Résumé. — Il existe deux espèces de Tricholomes portant le nom de *T. sudum*. Le *T. sudum* au sens de l'école lyonnaise doit désormais porter le nom de *Tricholoma groanense* Viola.

En 1959, j'ai publié ici-même, en collaboration avec feu A. POUCHET, une étude sur *Tricholoma sudum*, espèce mal connue et toxique [3].

A. POUCHET y était l'auteur de la partie toxicologique. Il rapportait plusieurs cas d'empoisonnement non très graves mais très nets. De mon côté, je m'étais occupé de la partie mycologique à proprement parler, comprenant une description détaillée et des dessins.

Comme ce n'est que trop souvent le cas en mycologie, le nom choisi pour désigner l'espèce pouvait prêter à discussion.

Après avoir écarté le *sudum* de QUELET, celui de BRESADOLA, aussi celui de RICKEN, j'écrivais que mon champignon était à peu près sûrement le *sudum* de LANGE, tout en reconnaissant être un peu tracassé par les spores trop étroites données par cet auteur. A tort, on le verra plus loin, je passais outre à ce désaccord et, devant une assez bonne concordance physionomique, j'adoptais ce *sudum* du mycologue danois.

J'avais auparavant glissé rapidement sur le *sudum* de FRIES. En effet, si celui des *Icones* pouvait fort bien être mon espèce, celui de l'*Epicrisis*, très antérieur, semblait fort différent. FRIES lui-même, tout en assurant que ses deux *sudum* n'en faisaient qu'un, reconnaissait honnêtement que plusieurs caractères les séparaient et il les indiquait. Le *sudum* premier, celui qui seul devait être retenu, était dit par FRIES pouvoir être confondu avec *arcuatum*, ce qui ne pouvait venir à l'idée à propos de l'espèce lyonnaise. Ce *sudum* originel était-il un *Melanoleuca*? On ne le saura sans doute jamais.

Je m'appuyais donc sur LANGE et ceci d'autant plus volontiers que mes deux amis, R. KÜHNER et H. ROMAGNESI [4] en avaient fait autant pour leurs propres récoltes dont il avait été établi qu'elles étaient identiques aux miennes.

Mais voici que, depuis la publication de ma Note de 1959, M. BON récolta puis décrivit [2] un Tricholome auquel il appliqua le nom de *sudum* mais qui, pour être physionomiquement semblable au mien, en différait d'après cet auteur par deux caractères anatomiques :

a) il possédait d'abondantes boucles ; mon espèce n'en avait aucune.

b) la structure de son revêtement piléique était entièrement différente et, notamment, ne comportait pas la couche pseudo-parenchymatique si nette que j'avais notée sur mon espèce (et que, de son côté, R. KÜHNER n'avait pas manqué de remarquer sur ses récoltes).

Avant toute autre chose, il fallait d'abord s'assurer de la valeur de ces deux différences. Ce fut fait grâce à des examens croisés : j'ai vérifié sur des exsiccata aimablement communiqués par M. BON que son espèce était bouclée et ne comportait aucun « hypoderme ». A son tour, il put constater sur des exsiccata que je lui adressai qu'ils ne présentaient pas la moindre boucle et que la couche pseudo-parenchymatique y était manifeste.

De surcroît, l'examen de ces exsiccata montra une troisième différence dans la forme des spores, plus étroites dans le *sudum* de BON que sur le mien.

Notre ami R. KÜHNER ayant eu l'occasion d'étudier en série les exsiccata de BON et les miens, put, lui aussi, observer les différences sus-exposées et, sans

hésiter, il conclut à l'existence de deux espèces franchement distinctes en dépit d'un aspect extérieur fort semblable, distinctes au point de ne pas pouvoir être placées dans le même groupe à l'intérieur du genre *Tricholoma*.

Cette existence de deux *sudum* étant désormais établie, il restait à les nommer.

M. BON retint pour le sien le nom de *sudum* [2] ce qui semble une solution assez mal acceptable du fait de l'incertitude qui entoure ce nom à la suite des variations de FRIES à son propos. BON revendiquait aussi pour sa plante le *sudum* de LANGE. C'est là un point que nous concédons bien volontiers car l'espèce de BON, je l'ai dit plus haut, a des spores plus étroites que la mienne ; or, j'ai rappelé au début que l'étroitesse des spores de LANGE m'avait un peu gêné pour identifier mon espèce à la sienne.

Quant au *sudum* lyonnais, M. BON lui attribuait un non nouveau : *Tricholoma josserandii* [2].

Les choses en étaient là lorsque j'eus connaissance d'un ouvrage de N. ARIETTI et R. TOMASI [1]. Le texte en est enrichi de 32 planches en couleurs d'une qualité exceptionnelle<sup>1</sup>, dues à G.B. BERTELLI. En les examinant, je tombai aussitôt en arrêt devant la planche XVIII représentant un certain *T. groanense* Viola en lequel je reconnus immédiatement mon champignon. Je montrai cette planche à R. KÜHNER en me gardant bien de lui faire la moindre suggestion et, d'emblée, il y reconnut lui aussi le *sudum* lyonnais, celui que l'on trouve dans le Haut Beaujolais siliceux, toujours sous résineux semble-t-il bien.

Je m'adressai alors à R. TOMASI qui, avec une complaisance dont je ne saurais trop le remercier ici me fit parvenir la description originelle de ce *Tricholoma groanense* [6]. L'espèce y est parfaitement définie par une description en italien, par l'inutile mais « légalement » indispensable diagnose latine, par une photographie... et par l'indication de sa toxicité<sup>2</sup>.

Plus tard, la planche en couleurs que j'ai citée aurait levé tous les doutes s'il en avait subsisté.

Mais j'ai voulu pousser plus loin la vérification et grâce, ici encore, à l'amabilité de R. TOMASI, j'ai pu étudier des exsiccata authentiques de *T. groanense*. Comme je l'escomptais ils ne comportaient aucune boucle, leur revêtement piléique montrait la couche pseudo-parenchymatique et les spores en étaient celles de mon *sudum*, non de celui de M. BON.

L'enquête était terminée : le *sudum* de Lyon ne doit plus s'appeler ainsi. Il doit se nommer *Tricholoma groanense* Viola et le binôme *Tricholoma josserandii* doit bien vite être précipité dans les oubliettes.

Quant au *sudum* de BON, je ne l'ai pas vu vivant et laisse donc à notre collègue le soin de lui choisir un état-civil. Ou bien il retiendra le nom friesien en dépit de son ambiguïté qui, semble-t-il, devrait le faire rejeter définitivement ; ou bien, ainsi qu'il le suggère [2], il pourra adopter *Tricholoma watsonii* Murr. si, après enquête approfondie, correspondance et surtout examen d'exsiccata du type, il parvient à obtenir au sujet de cette espèce nord-américaine une certitude aussi solidement fondée que celle que la chance — ainsi que l'aide précieuse apportée par notre collègue italien R. TOMASI — m'ont permis d'acquérir à propos de *Tricholoma groanense*.

1. La chose est donc techniquement possible !

2. On trouvera également mention de la toxicité de *T. groanense*, énuméré des symptômes et très brève description de l'espèce dans le *Bulletin de la Société Mycologique de France* [5].

Je crois inutile de reproduire ici la description détaillée de cette espèce donnée sous le nom de *sudum* dans ma Note de 1959. Ceux qui le souhaiteront pourront s'y reporter. J'en extrais simplement quelques caractères pour donner une idée générale de l'espèce.

Possède un peu la silhouette de saponaceum en plus petit mais le chapeau est gris pâle, gris foncé ou gris beige. Sur l'adulte, il est souvent un peu plissé radialement du fait de la structure du revêtement. Les lames, peu serrées, varient de presque blanches à gris pâle. Le pied est très ferme, souvent tordu-sinueux, volontiers atténué à la base qui, tout à la fin, peut s'envahir de rosâtre-cuirré. Odeur et saveur très nettes, désagréables, de farine rance mâtinée de l'odeur de punaise des champs. Spores largement elliptiques,  $6,5-8 \times 5-6 \mu$ . Revêtement piléique présentant sous les hyphes filamenteuses de la surface une importante assise pseudo-parenchymatique formée de cellules courtes, parfois sub-isodiamétriques. Apparemment toujours sous résineux.

Janvier 1977.

M. JOSSEBRAND,

24, rue de la Part-Dieu, 69003 Lyon.

#### BIBLIOGRAPHIE

1. ARIETTI N. et TOMASI R. — I Funghi velenosi, 2<sup>e</sup> éd., Bologne, 1975.
2. BON M. — Tricholomes de France et d'Europe occidentale in *Documents mycologiques*, fasc. 14, juin 1974 et fasc. 18, mars 1975, Lille.
3. JOSSEBRAND M. et POUCHET A. — Notes conjointes sur *Tricholoma sudum*, espèce mal connue et toxique in *Bull. mens. Soc. Linn. de Lyon*, mars 1969.
4. KÜHNER R. et ROMAGNESI H. — Flore analytique des Champignons supérieurs, Paris, 1953.
5. SESSI A. — Intoxication par *Tricholoma grouanense*, *Bull. Soc. Mycol. de Fr.*, 1975, p. 573.
6. VIOLA (Dr Severino). — Nota su un nuovo *Tricholoma* velenoso in *Atti della Soc. ital. di Scienze natur. e del Museo civico di Storia naturale di Milano*, vol. XCVIII, fasc. I, 1959.

---

### NOTE SUR L'ETHOLOGIE DES BATUANA (LEPIDOPTERES NOCTUIDAE, TRIFIDAE)

par Pierre-Claude ROUGEOT.

Lors de ma deuxième mission dans les monts du Balé, en Ethiopie méridionale, un genre nouveau : *Batuana* — comptant deux espèces, *B. rougeoti* Laporte et *B. lobeliarum* Laporte (*Bull. Soc. Linn. Lyon*, n° 3, 45<sup>e</sup> an., p. 131-132, mars 1976) — devait y être découvert.

Les quelques spécimens capturés, tous mâles, le furent au piège lumineux : toutefois j'avais de bonnes raisons de croire que le genre était inféodé aux lobélies, d'où le nom de la seconde de ces espèces nouvelles.

L'un des buts de ma troisième et toute récente mission dans la même région — mission rendue parfois difficile du fait des événements politiques et militaires en cours — était donc la découverte des femelles des *Batuana* et, partant, celle de l'éthologie de ces *Hadeninae* propres aux grandes altitudes de l'Ethiopie méridionale.

Dans la réserve de Dinsho, à 3100-3200 m, la petite lobélie, *Lobelia giberrou* Hemsl., est abondante : mes recherches s'en trouvèrent facilitées outre la collaboration de quelques écoliers du village. L'un d'eux, le jeune